

Réunion du Conseil Municipal

du 22 décembre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 22 décembre 2021 à 19h30 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

Ordre du jour :

- 1 Dossiers D.E.T.R.
- 2 Point sur le lotissement du Moulin Ferrare
- 3 Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants
- 4 Questions diverses

Présents : MM. Nicolas BESSON, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND, Mmes. Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Nadine GAUSSE, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT.

Absente excusée : Mme Maria DUSSAT qui a donné pouvoir à Mme Cécile CREUZON.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

Le procès-verbal du 24 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

1°) Dossiers D.E.T.R. :

Les deux dossiers les plus urgents sont retenus :

- Création de nouveaux ateliers municipaux
- Rénovation du bâtiment 12, Vieille route de Budelière

Ateliers municipaux : le Conseil Municipal doit retenir un architecte qui établira le dossier de présentation de la D.E.T.R. Cinq architectes ont été contactés.

- Messieurs CHIRAC et SIRJACQUES ont répondu négativement.
- A2i et Mme GALLERAND ont proposé une rémunération à 8,31% pour le bâtiment et à 6% pour les V.R.D.
- AB+ Ingénierie SARL d'architecture et d'ingénierie propose une rémunération à 7%.
- La SARL Béatrice BAUDOIN propose une rémunération à 8%.

Le Conseil Municipal estime ne pas avoir besoin de faire appel à un architecte pour la partie V.R.D.

Après discussion sur les disponibilités et la réactivité des architectes, le Conseil Municipal retient la SARL Béatrice BAUDOIN sous réserve de l'intégration de l'étape OPC dans sa mission.

Une réunion de travail se tiendra le mardi 28 décembre 2021 à 11 heures avec tous les conseillers intéressés et les employés municipaux disponibles pour définir les besoins et le cahier des charges du bâtiment.

Bâtiment situé 12, Vieille route de Budelière : des devis d'électricité et de plomberie sont en attente. Pour la toiture les devis reçus s'élèvent entre 100 000 et 140 000 € HT et celui des menuiseries à 33 000 € HT.

2°) Lotissement Moulin Ferrare :

Une réunion a été organisée avec le maître d'œuvre et les concessionnaires. Les travaux débiteront dans la première quinzaine de janvier 2022. A2i sera sollicité pour réaliser une plaquette publicitaire qui sera affichée aux entrées de Chambon pour permettre de lancer la campagne de communication.

3°) Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants :

Une commission est constituée : Maria DUSSAT, Christine BOUSSAGEON, Jérémy GORSSE.

3 bis) Eglise :

Une seule entreprise a répondu au lot 2 analyse des matériaux : BPE pour 8 500 €.
Le Conseil Municipal valide cette proposition.

3 ter) Syndicat Mixte Est Creuse :

Le Conseil Syndical refuse la proposition de loyer de 900 € pour l'ensemble du bâtiment de la trésorerie, il estime que le montant est trop élevé.

Monsieur TURPINAT, Président du Syndicat Mixte Est Creuse, est venu défendre sa position auprès de Madame le maire et des adjoints.

Madame le Maire donne connaissance de la lettre de madame Maria DUSSAT qui propose de baisser le loyer afin de garder le Syndicat Mixte Est Creuse à Chambon. Tous les Conseillers sont unanimes pour garder le Syndicat dans les locaux actuels mais regrettent cette méthode.

La proposition d'un loyer à 600 € est acceptée à l'unanimité.

4°) Questions diverses :

➤ Les employés municipaux sont actuellement en sous-effectif puisque deux salariés sont en maladie. Madame le Maire a recruté le jeune Alexis TOURAND à partir du 1er janvier 2022 sous Contrat à Durée Déterminée de 3 mois.

➤ Une réunion s'est tenue le lundi 20 décembre 2021 avec les associations, la municipalité et CAP Chambon pour parler du devenir de la brocante et du marché du terroir. L'idée de constituer un comité des fêtes est retenue. Une réunion publique aura lieu en janvier 2022.

➤ Le marché de Noël spécial enfants organisé par l'association « Les p'tits bouchons », la Médiathèque et la Commune a été bien apprécié par les enfants et leur famille. Madame le Maire remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation.

➤ Les bassins : suite à la réunion du 16 décembre 2021, il ressort que le bassin miroir sera transformé en un échiquier géant, qu'une fontaine sera créée sur le bassin du milieu et que le grand bassin deviendra un bassin planté.

Madame le Maire insiste pour que ces travaux soient réalisés avant l'été.

La séance est levée à 21H15.